

---

# **Spectre du vert dans les dictionnaires arabes classiques**

**Nejmeddine KHALFALLAH**

Université de Lorraine, LIS, UR 7305, F-54000 Nancy, France  
nejmeddine.khalfallah[at]univ-lorraine.fr

## **Introduction**

Les dictionnaires arabes classiques présentent les développements lexicaux relatifs à la racine trilitère H.D.R. de façon que l'on peut qualifier d'hétéroclite et d'accumulative<sup>1</sup>. À titre d'exemple, Ibn Manzūr (1232-1311), a consacré plusieurs pages à la présentation des divers champs sémantiques couverts par les dérivés de cette racine<sup>2</sup>. Il y a intégré en effet tout terme ayant un rapport à la chromatité, qu'ils soient des verbes, des adjectifs, des substantifs, des expressions ou des locutions. Parmi ces descriptions sémantiques, il est néanmoins possible de constater que cette racine recèle une double signification : d'une part, l'idée de la couleur verte ; d'autre part, l'idée de fauchage. Chacune de ces dénotations a donné lieu à de nombreux dérivés parallèles, tous liés par une même isotopie (Hénault, 1993, p. 91) : la verdure d'une plante (mûre) qui autorise à la faucher. Ibn Manzūr a passé en revue les diverses acceptations que véhiculent les dérivés de cette racine sans, toutefois, expliquer ni les rapports entre elles, ni les raisons d'un tel dédoublement morphosémantique.

Relevant à la fois de la sémantique historique et de la lexiculture (Galisson, 1988, p. 326), cette étude analysera les rapports entre les valeurs des schèmes formels, les codes, les charges et la symbolique chromatique que l'arabe classique a rattaché à cette couleur afin d'appréhender l'impact de cette troublante polysémie sur les perceptions culturelles qu'ont les Arabes du vert (Mollard-Desfour, 2000, 2002, 2004, 2005, 2008, 2012, 2015).

- 
1. Notre corpus se compose fondamentalement de *Lisān al-‘Arab* (1997) qui, malgré son caractère répétitif, réunit la masse la plus importante d'informations sur les emplois et les contextes sémantiques de cette racine et de ses dérivés. Désormais, ce dictionnaire est évoqué par : *Lisān*.
  2. Dans cette étude, nous nous limiterons à l'arabe standard classique et écarterons les connotations modernes.

## Formes verbales

Pour mémoire, il convient de rappeler quelques spécificités des formes verbales arabes. Selon Dj. Kouloughli : « la racine est une unité abstraite minimale composée exclusivement de consonnes. On ne la rencontre jamais en tant que telle, mais on peut déduire sa forme par « l'analyse morphologique de familles de mots apparentés ». (Kouloughli, 1994, p. 60)

### Forme 1

En premier lieu, cette racine donne naissance à un verbe étatif, *hadira/yahduru* (être vert, verdoant et d'un aspect riant)<sup>3</sup>, selon la traduction de Kazimirski (1860, p. 585)<sup>4</sup>. Dès le début, la présence d'une association structurelle est constatée. Celle-ci régira les développements de ce lexème, entre la couleur verte et l'apparence prospère et riante, à en croire l'explication d'Ibn Manzûr. Au sens premier, ce verbe, qui se rattache aux êtres vivants, (plantes, animaux et humains), décrit un état ou un devenir : lorsqu'on l'attribue à un être vivant quelconque, il implique qu'il est vert ou qu'il est en train de le devenir.

Cette racine génère également un deuxième verbe, actif cette fois-ci, grâce au changement de la voyelle médiane : *hadara/yahduru*, qui indique le sens de : *couper un palmier*. Cependant, ni le philologue arabe classique, ni Kazimirski, le lexicologue moderne, n'avancent la moindre explication pour cette association ; d'ailleurs, ils intègrent les deux verbes (*être vert* et *couper*) au sein de la même entrée lexicale, avec une simple séparation de ligne. S'agit-il d'une relation hypothétique, prise d'une observation naïve des choses : une plante/branche/légume devrait être coupé(e) une fois qu'il/ elle devient vert(e), ici mûr(e) ? C'est cette association qui allait régir toute l'histoire morphosémantique de cette racine dans l'arabe classique : un parallèle entre la *verdure* et le *fauchage*, entre le caractère *riant* et la *coupure*.

### Forme 2

Construit grâce à la valeur causative (Larcher, 2012, p. 48), le verbe *haddara* (avec le doublement de la radicale 2) signifie « rendre verdoant ». Au sens figuré, il signifie « faire prospérer ». Au passif, ce verbe est également employé dans des locutions figées, comme: « *huddirali-fulān<sup>in</sup>fišay<sup>in</sup>* » (Puisse un tel y trouver du bien, de l'avantage, du succès !). Ce mot agit ici comme un acte

3. Il est envisageable d'effectuer des comparaisons avec la symbolique du vert dans d'autres cultures en vue d'esquisser une typologie des significations chromique (Mollard-Desfour, 2012).

4. Nous nous référerons, systématiquement au « Dictionnaire arabe-français » de A. De Kazimirski Biberstein, 1860, éd. Beyrouth.

de parole : souhaiter à quelqu'un la verdure revient à lui vouloir de la *prosperité*. Ibn Manzûr rapporte cet usage, figurant dans une tradition attribuée au prophète : « Celui dont on a fait *verdir* une chose [=bénir une source de vie], doit la maintenir » (*man huḍdir alahu fiṣay' in fal-yalzmahu*). À caractère optatif (Gaudefroy-Demombynes et Blachère, 1937, p. 247, 252, 393), le sens de cette phrase est : « Quiconque à qui Dieu facilite une source de vie, doit la préserver ». Il est évident que l'idée de *sd* est étroitement liée à la verdure et à l'abondance.

Et c'est grâce à cette valeur causative, portée par la forme 2, que le verbe acquiert le sens de la transformation à la fois réelle et fictive : les plantes, les légumes et les arbres qui deviennent verts symbolisent la prospérité progressive, l'aisance des conditions de vie, connotations apparentées à l'abondance, à la grâce et au bien-être, acceptations qui s'éloignent, petit à petit, de la simple dénotation chromatique du vert.

### Forme 3

À la forme 3, et grâce à sa valeur participative (Larcher, 2012, p. 58), le verbe *hādara*, (avec la prolongation de la voyelle « a », située après la première radicale) véhicule une nouvelle signification, étroitement liée aux pratiques agraires de la Péninsule arabe préislamique : celle de vendre des fruits, des céréales ou des légumes quand ils sont encore verts, avant même leur maturité (Kazimirski Biberstein, 1860, p. 586). Pour expliquer ce passage inattendu, celui de dénoter une transaction, Ibn Manzûr avance cette explication, non sans lien avec la couleur verte : « On a appelé [cette transaction] *muhāḍara*, car les deux parties échangent, entre elles, une chose verte » (Ibn Manzûr, p. 849). Il s'agit donc d'associer, au sein des strates sémantiques de ce verbe, deux valeurs : la première est plutôt lexicale, celle du vert qui caractérise les fruits, céréales ou légumes immatures ; la seconde est davantage formelle, celle du partage, indiquée par la forme III, entre deux parties qui entrent en relation contractuelle.

De par sa tendance encyclopédique, ce dictionnaire rappelle des données extralinguistiques. Il précise que la religion musulmane interdit ce genre de transactions à cause du dol possible qui pourrait les caractériser.

### Forme 4

Le passage à la forme 4 produit un nouveau développement sémantique qui s'approche de plus en plus des éléments culturels et confirme cette relation inextricable entre sens lexical et charge culturelle. Le verbe *ahdara*, (avec l'adjonction d'un *a* avant la première radicale) évoque l'idée de rendre abondant, bénir. Il est à noter qu'Ibn Manzûr ne mentionne pas ce verbe,

mais en cite une tradition prophétique dans laquelle il est dit : « Si Dieu veut du mal à quelqu'un, Il lui fait verdir (*ahḍarala-hu*) les briques et la boue pour qu'il puisse construire [des bâtisses en guise d'opulence] » (*id.*). Dans cette vision du monde, construire des bâtisses est synonyme d'orgueil et de richesse démesurée, tous les deux contraires à l'ascétisme recommandé aux fidèles.

Nous soulignons que ce verbe est bivalent ; il se rattache, syntaxiquement, à un double complément d'objet indirect, en l'occurrence, à quelqu'un, précédé par la particule *li-* et aux choses, précédé par *f*. Grâce à ce positionnement syntagmatique, le verbe acquiert un nouveau sens qui rompt, en apparence, avec le premier sens relatif à la couleur verte. Désormais, ce verbe signifie « faciliter, favoriser ».

Sans doute, il est une relation, plutôt fine et abstraite, entre ces deux niveaux : la facilité, évoquée par ce verbe est un aspect de la verdure, l'abondance et la grâce, constellation de lexèmes qui se trouvent, potentiellement, dans la perception particulière du monde : Si Dieu rend vert les objets de quelqu'un, c'est qu'Il lui facilite la vie.

## Formes 6 et 7

Malgré la possibilité théorique de dériver deux verbes, à la base des formes 6 et 7, dont les sens seraient, respectivement, *tahāḍara* (se vendre mutuellement des fruits immatures) et *inḥadara*, (se couper), nous constatons que la langue arabe classique ne les a pas générés ; ce qui confirme le caractère plutôt aléatoire de la production dérivationnelle des verbes à partir d'une racine trilitère (Larcher, 2012, p. 33). En effet, Ibn Manzūr (*op. cit.*) n'en conserve pas le moindre emploi, à moins que ces deux verbes supposés ne se soient perdus dans les méandres de l'histoire.

## Forme 8

Il est toutefois intéressant de noter que le verbe, coulé selon le schème de la forme 8, est polysémique. Le verbe *iḥtaḍara* se rapporte à trois faits différents en apparence :

1. porter un fardeau ;
2. violer une mineure, une fille qui n'est pas encore nubile.
3. faucher, moissonner du fourrage vert, faucher et enlever avant la maturité (Kazimirski Biberstein, *op. cit.*, p. 586).

Le lien entre ces trois acceptations n'est pas évident, notamment entre les sens 1 et 2. Néanmoins, celui entre 2 et 3 est plus clair : tous deux désignent l'idée de couper, qui est, à son tour, une extension de l'idée de verdure (d'un fruit, légume, plante, etc.) et qui autorise donc à être coupé/fauché.

Cette image établit un lien de similitude, qui est par ailleurs obvie, entre une mineure et un fruit immature. De même, le dépucelage d'une fille non nubile est semblable au fait de couper un palmier ou une plante avant mûrissement.

Par ce même glissement métaphorique, ce verbe connote l'idée de *la mort dans la fleur d'âge*. Pour dire : mourir jeûne, l'arabe classique fait appel à ce verbe au passif, *uhtuqdira* (être arraché [de la vie]). La similitude est claire entre le fait d'enlever une jeune personne de la vie, comme on arrache une branche encore verte et tendre. L'image est alors interprétée de la sorte : « Il a été pris au moment de la splendeur et de fraîcheur ». Il n'est pas utile de souligner le rapport étroit entre la vie et la verdure, la mort et le fauchage.

Ce verbe, de la forme 8, connaît une autre acceptation relative au traitement des chameaux : *Ihtadara l-ba‘ir* signifie « retirer un chameau de son troupeau avant même qu'il ne soit dressé ». Ici, c'est la connotation de prématûrité qui intervient selon un processus métonymique.

## Forme 9

Il est communément établi que cette forme est exclusivement dédiée à l'expression des couleurs. (Larcher, 2012, p. 119 ; Gaudefroy-Demombynes et Blachère, 1937, p. 68). En effet, le verbe *ihdarra* signifie « devenir vert », « être coupé », mais aussi « être très obscur ». Cette dernière acceptation relève davantage de la connotation et de l'hyperonymie : elle assimile le noir au vert et inversement. Pour justifier une telle confusion chromatique, Ibn Manzūr affirme que, pour les Arabes, la couleur verte est elle-même noire.

## Forme 12

Plutôt soutenu et désuet, Ibn Manzūr (*op. cit.*) cite le verbe *ihdawdara* avec les sens d'être vert, devenir vert.

Cette première partie, axée sur l'étude des formes verbales dérivées de la racine H.D.R., montre que cette dernière était féconde d'un point de vue dérivationnel. Elle a en effet pu donner sept verbes sur dix possibles. Leurs sens gravitent tous autour de deux idées récurrentes, verdir et couper, sans compter les extensions figurées qui se rapportent à la prospérité et à la mort, à l'éclat et à l'obscurcissement. Cette opposition met en lumière un cas d'antonymie que ni les anciens philologues ni les arabisants modernes n'avaient souligné. Dans cette seconde partie, les développements nominaux seront examinés afin de vérifier cette antonymie et ses prolongements, ainsi que les imbrications des termes chromatiques aux charges culturelles.

**Tableau 1.** Récapitulatif – synthèse des sens des formes verbales

Forme	Glose en arabe	Traduction	Source
Forme 1	<i>hađira/yahđuru</i>	a) être vert, verdoyant b) être d'un aspect riant	Kazimirski, 1860, p. 585
Forme 2	<i>hađđara</i>	Rendre vert	Kazimirski, 1860, p. 585
Forme 3	<i>hāđara</i>	Vendre fruit vert avant maturité.	Kazimirski, 1860, p. 586
Forme 4	<i>aḥđara,</i>	rendre abondant, bénir « faire verdir »	Ibn Manzūr, 1997, p. 849
Forme 6	<i>tahāđara</i>	Se vendre fruit immature	Kazimirski, 1860, p. 586
Forme 7	<i>inhađara</i>	se couper	Kazimirski, 1860, p. 586
Forme 8	<i>iḥtadara</i>	a) porter un fardeau ; b) violer une mineure, une fille qui n'est pas encore nubile ; c) faucher, moissonner du fourrage vert ; d) faucher et enlever avant la maturité	Kazimirski, 1860, p. 586
Forme 9	<i>iḥdarra</i>	devenir vert, être coupé, être très obscur.	Kazimirski, 1860, p. 586
Forme 12	<i>iḥdawđara</i>	être vert, devenir vert.	Ibn Manzūr, 1997, p. 849

## Formes nominales

### Adjectifs de couleur

#### **Aḥdar (vert)**

Malgré sa signification évidente, cet adjectif a connu, dans les dictionnaires arabes classiques, un nombre important d'extensions l'éloignant, parfois, de sa dénotation, première, de couleur. Ce qualificatif indique en outre la couleur mate, brune. Les Arabes se présentent eux-mêmes comme *Noirs* ou *Bruns* par opposition aux Romains (Byzantins), appelés les *humr*, ou les *Rouges / Roux*, c'est-à-dire par extension : les *Blonds*. Être noir ou de couleur foncée, dans un contexte tribal où les Arabes s'opposaient aux autres ethnies avoisinantes, pouvait prendre la signification « être d'une race pure ». D'ailleurs, Ibn Manzūr, dans le *Lisān*, cite plusieurs vers dans lesquels des poètes se vantaiient d'être bruns, couleur prouvant que leur filiation était authentique et leur arabité pure.

Cela revenait d'une part à stigmatiser les autres poètes qui ne jouissaient pas de cet honneur ; de l'autre, à rabaisser les non-Arabes à cause de leur couleur rousse, signe de légèreté et de mollesse qui pourraient se rapporter, du fait d'un deuxième glissement, aux lâches, femmes et efféminés.

Cependant, cet adjectif peut fonctionner, aussi, comme un substantif et agir dans le discours comme un nom commun. Par un effet métonymique, *ahḍar* se rapporte en effet aux éléments précieux et prisés par les Arabes : l'or, le vin et la viande. D'ailleurs, Ibn Manzūr cite une expression idiomatique disant : *al-ahādirat-talāṭa* (les trois Verts), en référence à ces trois éléments. Le dénominateur commun de ces signifiés étant leur caractère pur, éclatant et lumineux, en plus de leur référence à la richesse et à la prospérité.

Ibn Manzūr cite ensuite une autre connotation reliant cet adjectif substantivé à *l'eau*. Pour décrire sa pureté, les Arabes disent : « Une eau verte ou verdâtre, tellement elle est pure ». (*op. cit.*, p. 849).

Cet adjectif renvoie en outre à une maladie qui atteint les yeux. Les Arabes l'évoquent, en particulier, dans une phrase optative : « Que Dieu fasse affecter les yeux [d'un tel] par l'*ahḍar* (maladie) ». Il est délicat de proposer une explication à cette extension sémantique, si ce n'est les symptômes et les tâches, probablement, de couleur verte qui pouvaient se propager sur les yeux. La couleur verte prend ici une dimension négative par un processus de péjoration qui rattache à ce mot une nuance pathologique.

Et comme par extension anthropomorphique, on dit d'un cheval qu'il est *ahḍar* (vert). Cette dénomination concerne un « cheval [de couleur] foncée, plus proche du noir, même si [la couleur de] son ventre et ses oreilles sont verdâtres ». Ce glissement du vert vers le noir exprime, en réalité, une volonté de vanter les qualités de cette race de chevaux, dans un contexte désertique où le cheval, fort et beau, était le plus fidèle compagnon de l'homme.

Pour théoriser ce glissement, Ibn Manzūr ajoute que « les Arabes désignaient le [mot] noir par [le mot] vert », ce qui confirme le flottement sémantique de l'adjectif *ahḍar* qui rompt avec son sens premier et indique d'autres référents, en l'occurrence le noir. Il est toutefois plus plausible d'expliquer cette polysémie par l'absence des noms de couleurs non-basiques en arabe classique. Aussi, on fait appel à cette hyperonymie pour pallier ce déficit lexical à travers un procédé de permutation. Cela dit, ce procédé n'est pas complètement arbitraire, puisque le vert et le noir ont le caractère foncé comme dénominateur commun.

Pour étayer la conformité de cet adjectif aux normes littéraires et lexicales, Ibn Manzūr cite un verset coranique où le mot apparaît au pluriel. Il est dit : « Ils seront accoudés sur des coussins *verts* et sur de beaux tapis » (Coran, 55, 76)<sup>5</sup>. Ce verset décrit la couleur des coussins au Paradis sur lesquels s'adosseront les

5. Dans cette contribution, les citations du Coran sont issues d'une traduction personnelle.

Pieux. Dans une autre occurrence, le Coran délivre une indication sur la couleur des habits réservés à ces Pieux. Il dit : « Ils porteront des vêtements *verts* de satin et de brocart. Et ils seront parés de bracelets d'argent. Et leur Seigneur les abrevera d'une boisson très pure ». (76, 21). Enfin, dans un troisième endroit, il est précisé : « Voilà ceux qui auront les jardins du séjour (éternel) sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils y seront parés de bracelets d'or et se vêtiront d'habits *verts* de soie fine et de brocart, accoudés sur des divans (bien ornés). Quelle bonne récompense et quelle belle demeure ! ». (18, 31). Ces trois occurrences donnent au vert une double valeur sacrée. Non seulement cette couleur est évoquée par la Parole divine, qui sacralise l'histoire et y introduit une dimension transcendante (Arkoun, 2016, p. 2-14), mais elle est également la couleur de l'éternité et de la grâce absolue : n'est-elle pas la récompense que Dieu réserve à Ses serviteurs ?

Avec ces nombreuses citations, Ibn Manzūr accorde à cet adjectif toute sa valeur pragmatique : qualifier quelque chose de vert revient à lui octroyer une dimension sacrée qui en transcende la symbolique. Qualifier un objet de vert devient lui-même un acte de parole qui en renforce le statut privilégié.

### ***Hadir***

Il s'agit d'un autre adjectif possible de couleur, formé selon le schème *fa'il*. Ibn Manzūr, dans le *Lisān*, l'évoque comme un substantif qui se rapporte à la verdure. Pour étayer son avis, il cite une occurrence coranique concernant la verdure gracieusement accordée par Dieu. Elle concerne la nature au sens large du terme et, plus particulièrement, les plantes et les arbres. Il dit : « Et c'est Lui qui, du ciel, a fait descendre l'eau. Puis par elle, Nous fîmes germer toute plante, de quoi Nous fîmes sortir une verdure, d'où Nous produisîmes des grains, superposés les uns sur les autres ; et du palmier, de sa spathe, des régimes de dattes qui se tendent. » (Coran, 6, 99).

De même que cette connotation est appliquée à l'au-delà. Il est dit, dans une tradition prophétique, que la tombe des pieux sera couverte de *hadir*, c'est-à-dire, précise Ibn Manzūr, remplie de grâces agréables dont se réjouiront leurs âmes. Notons toutefois que cet adjectif est ici employé comme un substantif.

Cet adjectif est aussi réservé à un personnage légendaire : Al-*Hadir* (avec l'article défini, forme figée). Il est le nom attribué à un être « mythique, immortel, et dont l'âme, selon les Musulmans, passait du corps d'un prophète dans celui d'un autre »<sup>6</sup>. (Kazimirski Biberstein, 1860, p. 1002)

6. Coran (18, 65), « Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs à qui Nous avions donné une grâce, de Notre part, et à qui Nous avions enseigné une science émanant de Nous. » ; H. Elboudrari, « Entre le symbolique et l'historique: Khadirim-mémorial », *StudiaIslamica*, No. 76 (1992), pp. 25-39.

La dénomination d'un personnage sacré par schème adjectival, *le vert*, conduit Ibn Manzûr à présenter quatre hypothèses :

1. Lorsqu'Al-*Hađir* s'assoit sur un cuir blanc, ce dernier verdict ;
2. Dès qu'il s'assoit dans un endroit, ce dernier devient verdo�ant ;
3. Lorsqu'il prie dans un endroit, il en devient vert ;
4. La beauté et le caractère radieux de son visage sont comparables à la verdure rayonnante.

Il est évident qu'il ne s'agit nullement d'explication linguistique, mais plutôt d'interprétation d'ordre religieux où le surnaturel se mélange au naturel et le mythique façonne l'historique. Derechef, le vert se trouve au cœur de cette transcendance de l'histoire.

Si curieux que cela puisse paraître, cet adjectif *hidr* est employé dans un contexte négatif. Dans une expression idiomatique, on lit : « Le sang [d'un tel] est parti *hidr<sup>an</sup> miđr<sup>an</sup>* » pour dire qu'il est mort pour rien, que son assassinat est resté impuni. Cependant, il nous est difficile d'expliquer cette évolution, de la verdure vers une mort impunie. La seule hypothèse qui tiendrait est l'idée de branche qui tombe avant qu'elle ne soit mûre.

Ces exemples révèlent que le déboulement du sens au sein de ce lexème n'est pas accidentel, mais plutôt structurel. Les occurrences jusque-là analysées montrent qu'il ne s'agit pas d'un sens simple (vert) qui s'est élargi pour appeler d'autres connotations, mais plutôt d'un lexème bivalent qui évolue et agit, dans les emplois langagiers, avec ses deux volets inséparables.

### ***Hadra'***

Cet adjectif, au féminin, fonctionne de deux manières différentes. D'une part, il est employé comme une épithète, verte ; d'autre part, il est usité comme un substantif polysémique renvoyant à une multitude de référents. Dans le champ guerrier, il indique une troupe très nombreuse d'hommes, lourdement armés. On appelle cette foule *hadra'*, car elle apparaît presque comme une masse noire.

Ce même adjectif substantivé *hadra'* se dit du ciel, appelé ainsi à cause de son caractère dégagé, associé à la verdure. Il se dit aussi d'une *origine, racine, base, fondement* grâce à une extension sémantique où cette lexie connote les choses de l'esprit, perçues comme des *racines*, en référence à celles d'un arbre ou d'une plante.

Dans les locutions et les expressions figées, cet adjectif féminin est plutôt productif d'images vives. À titre d'exemple, dans une tradition prophétique, une métaphore a attiré l'attention des rhétoriciens et philologues arabes classiques : Muhammad avertit : « Prenez garde à *hađrā' ad-diman* ! ». (*Iyyākum wa- hađrā' ad-diman* !) (Ibn Manzûr, *op. cit.*, p. 849). Ibn Manzûr relaye leurs analyses en montrant que la femme est ici comparée à une plante ruderale qui pousse sur un tas de fumier.

Ibn Manzūr indique dans le *Lisān* (1997) ensuite deux autres locutions où ce même adjectif substantivé fonctionne comme un euphémisme renvoyant aux Noirs. La première se trouve dans un récit rapportant qu'un individu a divorcé de sa femme parce qu'elle était *hadrā'*, c'est-à-dire « noire, de couleur foncée ». La seconde concerne l'expression : un tel est *ahḍar al-qafā* (un tel possède un dos vert) pour dire qu'il est issu d'une mère noire.

Cet adjectif féminin pourrait indiquer également un ensemble d'agglomérations, de champs et d'oasis. D'ailleurs, Ibn Manzūr explique, dans le chapitre consacré à la racine H.D.R (*ibid.*, p. 845-847), la raison pour laquelle on a appelé l'Iraq *sawād* (noirceur). Il précise que pour appeler la terre fertile et verdoyante irakienne, connue pour l'abondance de ses palmiers, on dit : *sawād* (noirceur) en référence à cette abondance qui, tellement compacte, devient comme noire au regard.

Enfin, on le retrouve dans une phrase optative disant : *abāda Allāhu hadrā'ahum* (Que Dieu fasse périr leur verdure !), dans laquelle le mot renvoie clairement à la richesse et à l'abondance.

### ***Hadīra***

Un autre adjectif s'est forgé dans l'imaginaire bédouin pour connoter l'image de misère, à partir de cette même lexie. Dire *Laysat bi-hadīra li-fulān* (elle n'est pas verte pour un tel) signifie que la vie n'est pas facile pour lui. Ce dicton se construit sur la négation de verdure, synonyme de peines et de difficultés.

### ***Hadīra***

Dans le contexte botanique, les Arabes utilisent le mot *hadīra* pour un signifier « un palmier dont les dattes [en état en de grain] tombent avant leur mûrissement ». De la même manière, qu'ils l'emploient pour désigner la femme qui avorte prématurément, c'est-à-dire qui « jette » son fœtus avant son accomplissement ; et ce en parfaite continuité avec l'idée du départ prématuré, d'une mort qui survient avant même en âge de fleur.

Enfin, Ibn Manzūr passe en revue tous les autres adjectifs dérivables depuis cette racine : *hadūr*, *hadīr*, *hadīr*, *yahdīretahdūr* ; sachant que les deux derniers adjectifs sont formés selon un schème intensif, *if'il/af'ūl*, plutôt rares et désuets. Cela dit, la formation de six adjectifs avec quasiment le même sens reste un phénomène assez rare dans la langue arabe. Il traduirait l'importance d'employer cette qualification, dans la vie quotidienne et de la rattacher aux choses réellement où fictivement vertes. Cette dynamique dérivationnelle reflète-t-elle la place escomptée et rêvée que la verdure revêtait dans une aride civilisation de désert ?

## Nom d'action

*Hudra* : Ibn Manzûr commence par une indication générale : le mot *hudra* (verdure) pourrait caractériser les animaux (hommes et bêtes), les plantes et même l'eau. Cette précision vise à déterminer le champ ontologique de cette couleur et, par conséquent, à délimiter le domaine des êtres qui pourraient le porter. Elle a également une portée sémantico-logique : on ne pourra attribuer le prédicat « vert » qu'à ces êtres. Autrement, l'usage sera jugé faux, selon les normes de la correction lexicale.

Par glissement métaphorique, ce même nom d'action qui désigne, initialement : *plantes, verdure*, connaît un autre sens proche, celui de la grâce, bienfait, *ni'ma*. Ce glissement se justifie par le contexte géographique de la Péninsule arabique : on a associé la verdure, que l'on trouve dans les oasis et la grâce, symbole de fertilité et d'abondance dans un milieu désertique.

## Diminutif

L'arabe classique fournit également un diminutif, dérivé de cette même racine : *u<sup>h</sup>aydar*. Ce nom indique la petite mouche, peut-être à cause du vert qui peut en caractériser certaines variétés.

## Nom de lieu

*Mahdara* : La langue arabe classique dispose du nom de lieu, *mahdara*, formé sur le schème : *mafala* indiquant un terrain verdoyant, fertile ou « lieu couvert d'une riche verdure ». Notons que cette lexie fonctionne comme un adjectif. Les philologues ont tenté de justifier cette dérivation par une lecture supposée du verset en « et la terre devient un lieu verdoyant » (Coran, 20, 12) au lieu de la lecture connue « et la terre devient verdoyante ». Dans un autre endroit, il est dit : « N'as-tu pas vu que Dieu fait descendre l'eau du ciel, et la terre devient alors verte ? Dieu est Plein de bonté et Parfaitement Connisseur. » (*ibid.*, 22, 63). En parfaite harmonie cosmologique, il y a une relation entre la pluie, descendue par Dieu, et la germination de toute plante d'où naît la verdure. Ce thème est relatif à la concordance entre le paradis terrestre et le paradis céleste éternel.

## Formes substantivées

### *Huḍar*

Ce nom dérivé, *hudar*, désigne un collectif, les légumes. Le lien entre ce signifié et le sens de la racine est évident : les légumes sont des éléments, fondamentalement, verts. Pour étayer cette signification, Ibn Manzûr

rappelle, avec l'esprit encyclopédique qui est le sien, les indications normatives. Il cite, à titre d'exemple, une tradition prophétique stipulant qu'il faudrait « éviter, parmi les légumes, ceux qui ont une [mauvaise] odeur ! ». Le philologue commente cette interdiction : « Par-là sont désignés : l'oignon, le poireau et les autres légumes similaires ». Ces derniers n'ont donc pas le même statut dans les conventions sociales et religieuses. Il est une croyance disant que les anges n'apprécient guère l'odeur âcre de ces légumes, d'où cette interdiction.

### ***Hudāratu***

Formé sur un schème plutôt intensif, ce terme désigne, en arabe classique, la mer. Les grammairiens soulignent que ce nom est figé au cas sujet « u ». Comme embarrassé de cette dénomination qui, de prime abord, confond le bleu supposé de la mer à la verdure, Ibn Manzūr écrit : « *summiya bi-dālika li-hudratimā'ihi* » (La mer est ainsi appelée à cause de la verdure de son eau). Comme nous l'avons vu auparavant, la verdure (*hudra*), attribuée ici à la mer, évoque davantage le caractère radieux que la couleur, soit une forme d'abus de langage qui assimile la pureté de la mer au vert clair.

### **Noms propres**

Comme à son accoutumée pour les autres entrées lexicales, Ibn Manzūr clôt celle consacrée à la racine H.D.R, par la citation des noms propres qui en dérivent. Il n'est pas étonnant que les deux noms qu'il consigne ici soient liés à l'histoire religieuse.

### ***Ihdīr***

*Ihdīr* est le nom donné à l'une des mosquées que le Prophète Muḥammad avait construites entre Médine et Tabūk (en Arabie-Saoudite).

### ***Ahadar***

Il s'agit d'une demeure que le Prophète avait construite à la proximité de Tabūk, lors de son voyage vers cette ville.

Il va sans dire que l'imaginaire social a opté pour ces noms dans le but de tirer la « bénédiction » qui s'associe à cette couleur. En effet, c'est par une tendance quasi anthropomorphique que les Arabes attribuaient à leurs objets des noms qui traduisaient leur vision du monde. Le vert étant souvent associé à la bénédiction.

### ***Huḍr***

*Huḍr* est le nom d'une ancienne tribu arabe. On l'a ainsi dénommée, comme Ibn Manzūr, à cause du vert qui en caractérise la couleur de peau de ses membres. Dire qu'ils sont verts signifie, cependant, qu'ils sont bruns ; et par conséquent nobles, que leur arabité est pure et que nul ne l'avait entachée.

### ***Huḍriyya***

*Huḍriyya* est encore un autre nom propre octroyé, cette fois-ci, à une variété de dattes, plutôt verdâtres, de couleur claire et transparente. Ce nom, construit sur le schème d'un adjectif de relation, *nisba*, renvoie au caractère lumineux de cette variété, spécialement prisée par les Arabes, à cause de sa couleur, dont l'éclat rappelle une lanterne, précise le *Lisān*.

Les dérivés nominaux que nous avons passés en revue, dans cette deuxième partie, confirment la productivité de cette racine. Les schèmes propres aux noms se sont déployés pour accroître la capacité métaphorique de ce lexème. Au-delà de sa dénotation chromatique, on y constate un vaste spectre de connotations liées à la vie et à la mort, à la grâce et à la misère, la nature et la société. Enfin, au cœur de ce champ figure également l'abondance comme matrice active.

Au-delà de la simple polysémie de cette racine, l'antonymie mise en évidence dans l'analyse des formes verbales dérivées est ici confirmée par l'étude des différents schèmes nominaux de cette racine.

## **Conclusion**

Si la majorité des emplois verbaux et nominaux liés à la racine *H.D.R* sont aujourd'hui désuets, ils reflètent néanmoins l'importance des charges culturelles que les Arabes ont autrefois attribuées au vert. Avec Galisson (1988, p. 74-90), il est ainsi possible d'affirmer la présence d'une lexiculture propre à cette riche racine et à tous les mots qu'elle a générés. Chacun d'eux possède en effet une « Charge culturelle partagée » (CCP), ayant pour origine les coutumes et les croyances de cette société. En outre, celles-ci renvoient aux « codes culturels lexicalisés que partagent une grande partie ou l'ensemble d'une communauté, d'une même époque et d'un même lieu géographique » (Mollard-Desfour, 2011). Ainsi, c'est l'ancienne culture arabo-islamique classique qui se déploie à travers les nuances dérivationnelles et référentielles de la couleur verte.

Toutefois, ces nuances, de nature sémantique et culturelle, ne constituent pas simplement un problème propre à la langue arabe, mais couvrent d'autres

langues et posent, notamment, la question épineuse de la traduction, moment délicat de restitution des significations, des conditions d'emplois et des connotations de la *hudra*, dans tous ses états.

## Références

- 'ABD-AL-BĀQĪ Muḥammad Fu'ād, 2001, *Al-Mu'ğam al-mufahras li-alfāz al-Qur'ān al-karīm*, Le Caire, Dār al-Hadīth.
- ARKOUN Mohammed, 2016 [éd. orig. 1982], *Lectures du Coran*, Paris, Albin Michel.
- GAUDEFROY-DEMOMBYNES Maurice et BLACHÈRE Régis, 1937, *Grammaire de l'arabe classique : morphologie et syntaxe*, Paris, G. P. Maisonneuve, 514 p.
- ELBOUDRARI Hasan, 1992, « Entre le symbolique et l'historique : Khadirim-mémorial », *Studia Islamica*, 76, p. 25-39.
- GALISSON Robert, 1988, « Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *Études de Linguistique Appliquée*, 69.
- HÉNAULT Anne, 1993, *Les enjeux de la sémiotique*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Littérature générale ».
- IBN MANŻŪR Al Ifrigi al Misri, 1997, *Lisān al-‘Arab*, Beyrouth, DārṢādir.
- KAZIMIRSKI BIBERSTEIN Albin de, 1860, *Dictionnaire arabe-français*, Beyrouth, Librairie du Liban.
- KHALFALLAH Nejmeddine, 2014, *La Théorie sémantique*, Paris, L'Harmattan, 385 p.
- KOULOUGHLI Djamel Eddine, 1994, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Pocket (Les langues pour tous), n° 3581.
- LARCHER Pierre, 2012, *Le Système verbal de l'arabe classique*, 2e édition revue et augmentée, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence (Collection Manuels), 186 p.
- MOLINIER Christian, 2006, « Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntactique », *Cahiers de Grammaire*, 30, p. 259-275.
- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2000, *Le Rouge*, Paris, CNRS Éditions, collection « Dictionnaires ».
- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2002, *Le Rose*, Paris, CNRS Éditions, collection « Dictionnaires ».
- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2004, *Le Bleu*, Paris, CNRS Éditions, collection « Dictionnaires ».
- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2005, *Le Noir*, Paris, CNRS Éditions, collection « Dictionnaires ».
- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2008, *Le Blanc*, Paris, CNRS Éditions, collection « Dictionnaires ».
- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2011, « Le lexique de la couleur : de la langue à la culture et aux dictionnaires », *Revue d'Études Françaises*, 16, p. 89-109.

- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2012, *Le Vert : dictionnaire de la couleur, mots et expressions d'aujourd'hui, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS éditions, 381 p.
- MOLLARD-DESFOUR Annie, 2015, *Le Gris*, Paris, CNRS Éditions, collection « Dictionnaires ».
- STANCU Adela-Marinela, 2017, « Le champ sémantique du mot bleu », *Studi si Cercetari de Onomastica si Lexicologie*, 10, 1-2, p. 221-230.